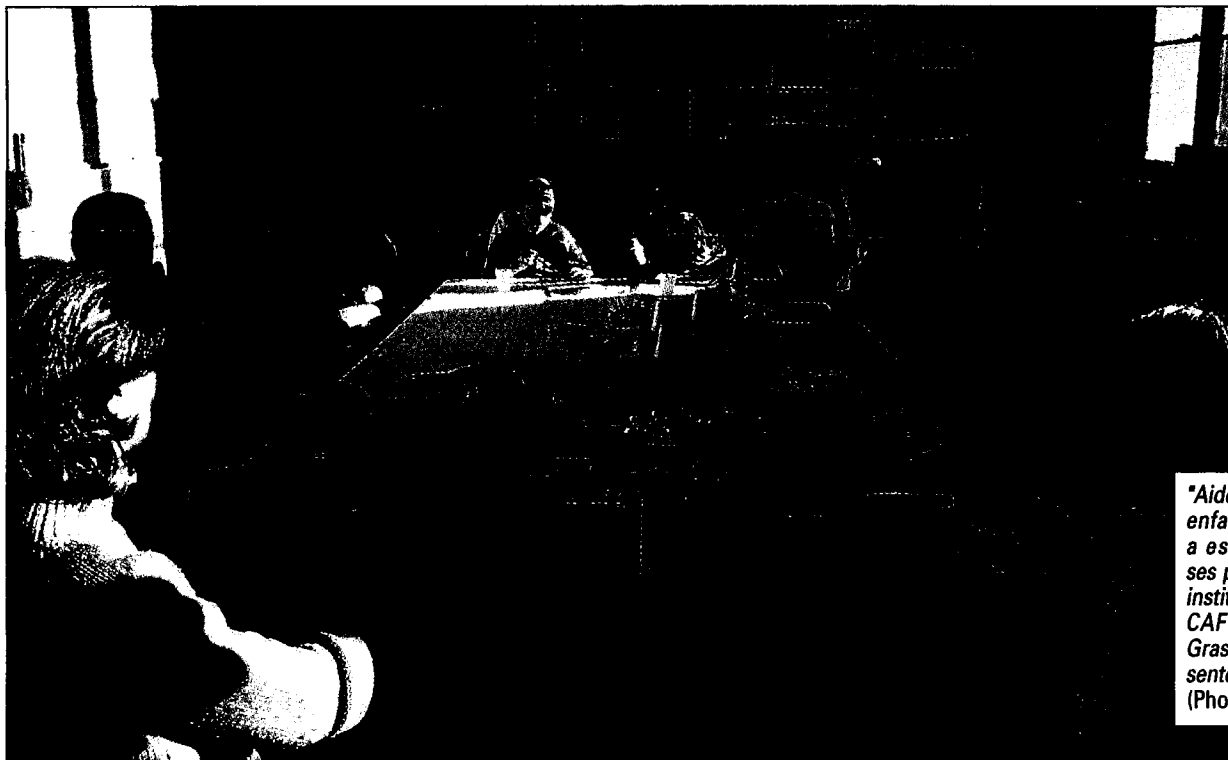


Pas de centre pour les enfants handicapés

Des parents d'enfants handicapés se battent pour ouvrir un centre de loisirs. Grasse est écartée, et la route semble encore longue avant que l'idée ne se concrétise ailleurs



"Aide écoute familles enfants handicapés" a essayé de réunir ses partenaires et les institutions. Seules la CAF et la mairie de Grasse étaient représentées.
(Photo Jackie Dieren)

TREIZE ans de combat. Plus d'une décennie que Véronique Bertrand s'occupe de Dimitri, son fils atteint d'un syndrome rare qui l'empêche de suivre une scolarité normale.

Treize années difficiles, où se sont cumulés l'abandon forcé de son emploi, un avortement thérapeutique, l'éclatement de la famille, et ce n'est pas fini. Pour elle, au Plan, comme pour d'autres parents (entre 4 000 et 6 000 enfants sont handicapés dans le département).

L'heure est à la tristesse et à la colère. Une fois de plus, son projet tombe à l'eau. La perspective de voir naître un centre de loisirs à Grasse pour 25 enfants handicapés s'est éloignée un peu plus au cours d'une réunion organisée par l'association "Aide écoute familles enfants handicapés", fondée par Véronique Bertrand.

L'idée de Véronique part d'un constat simple : trop souvent, les enfants handicapés sont à la charge de leur(s) parent(s), faute de structures adaptées (507

enfants des Alpes-Maritimes sont actuellement en attente d'une solution).

D'où le concept de l'association grassoise : un centre d'accueil de jour "pour soulager sans déresponsabiliser les parents".

Loisirs ou garderie ? il faut choisir

Malheureusement, il semble que le projet n'entre dans aucun cadre formel précis, et que l'association doit faire un choix si elle souhaite obtenir des subventions : loisir ou garderie.

Une représentante de la CAF explique que l'organisme départemental ne peut pas soutenir un centre de loisirs s'il ne concerne pas des enfants "normaux". Pour Véronique Bertrand, "c'est de la discrimination". On lui conseille alors de prévoir un accueil mixte, et/ou de frapper à la porte d'autres instances.

DDASS, DDJS (la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports), etc. sont restées désespérément silencieuses.

Grasse, même écartée, participerait

À l'occasion de la réunion organisée par l'association, ces administrations ne s'étaient pas déplacées.

✓ **Un projet d'accueil sans hébergement**

✓ **Grasse mal adaptée pour les handicapés**

✓ **Déjà 45 000 € réunis, il en manque 23 000**

Si ce n'est celles qui avaient de bonnes nouvelles à apporter : ainsi, l'adjointe grassoise aux affaires sociales, Danièle Tubiana, a assuré l'association du soutien municipal, à hauteur de 8.000 €.

L'association trouve aussi un écho favorable auprès d'autres mouvements : de Nice au Cannet, des soutiens se font connaître, et des collectifs émergent (Agissons, Adepo 06, etc.).

Les mairies de Cannes, du Cannet et de Mandelieu consentiraient à participer. Pas le Conseil général, tandis que la Région accorde une subvention de 12 000 €. Escota, Fondation de France... En tout 45 000 € ont déjà été avancés ou promis.

Pour le site, "on avait pensé à Grasse, dont la structure même n'est pas adaptée à l'accueil des handicapés", explique Véronique Bertrand, mais aucune solution n'a été trouvée.

D'autre part, l'association a reçu deux propositions immobilières de la part de partenaires niçois, pour accueillir le centre contre un loyer modéré. Manqueraient alors 23 000 € à l'association pour que le projet soit réaliste. L'association compte désormais interpellier la préfecture et les députés des Alpes-Maritimes.

Les malades atteints du même syndrome que Dimitri se comptent dans le département sur les doigts d'une main. Pas assez d'impact ?

Eric MARMOTTANS.